

Métier Mécanicien de chantier		
Secteur	Articles	Demandes des employeurs
IC/I	20.02 6) (Nouvel article)	Prévoir un principe d'étalement des revenus.
IC/I	Section 20	Permettre, sur une base volontaire, la reprise des heures perdues pour cause d'intempéries durant la semaine régulière de travail.
IC/I	Section 20	Revoir le concept des taux horaires afin d'établir deux plages horaires et abolir les primes concernées.
IC/I	Section 23	Revoir le concept de frais de déplacement.
IC/I	4.03	Revoir les critères obligeant un employeur à nommer un chef de groupe.
IC/I	20.03 23)	Augmentation de la limite quotidienne à un maximum de 10 heures par jour du lundi au vendredi avec une limite hebdomadaire de 40 heures. Abolition de la période minimale de cinq jours ouvrables consécutifs.
I	20.07 1) a)	Permettre de supprimer la pause dans l'après-midi dans le lourd.
IC/I	IC : 25.03 7) Ind : 25.03 1)	Réduire la période à 15 minutes.